

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2020

Solène COLIN<sup>1</sup>  
Yannig PONS<sup>1</sup>

### Chiffres clés

5,66 millions de personnes travaillent dans la fonction publique au 31 décembre 2020.

Évolution des effectifs de la fonction publique entre fin 2019 et fin 2020

Ensemble de la FP :

+ 50 000 agents

(+ 0,9 %)

FPE : + 31 000 agents

(+ 1,3 %)

FPT : - 4 000 agents

(- 0,2 %)

FPH : + 23 000 agents

(+ 1,9 %)

Au 31 décembre 2020, 5,66 millions d'agents travaillent au sein de la fonction publique en France, hors Mayotte, soit 50 100 de plus que fin 2019 (+ 0,9 % sur un an). À ces agents publics s'ajoutent 35 500 contrats aidés, en nette baisse par rapport à 2019.

Comme en 2019, le dynamisme de l'emploi public fait plus que compenser la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés (- 16 200). Ainsi, l'emploi chez les employeurs publics (y compris bénéficiaires de contrats aidés) augmente de 0,6 %.

Hors contrats aidés, l'emploi augmente dans la fonction publique de l'État pour la cinquième année consécutive (+ 1,3 %). Cette hausse est portée par les établissements publics, notamment ceux du ministère de l'Éducation nationale.

Dans la fonction publique territoriale, l'emploi diminue, en 2020, de 0,2 %. Néanmoins, il augmente dans les régions et légèrement dans les organismes intercommunaux, mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes.

Dans la fonction publique hospitalière, l'emploi augmente de 1,9 %, notamment en raison de la crise sanitaire.

### Fin 2020, en France, la fonction publique emploie 5,66 millions d'agents, soit un emploi sur cinq

En s'appuyant sur le statut juridique de l'employeur, la fonction publique emploie, fin 2020, en France (hors Mayotte), 5,66 millions d'agents au sein d'organismes dont le statut commun de recrutement, repéré par sa catégorie juridique, est le droit public. Néanmoins, des dispositions réglementaires permettent à certains de ces organismes de déroger à cette règle et d'effectuer des recrutements de droit privé. Par ailleurs, ces mêmes employeurs emploient, fin 2020, 35 500 bénéficiaires de contrats aidés de droit privé, généralement exclus du décompte des emplois de la fonction publique, réalisés par la DGAFF.

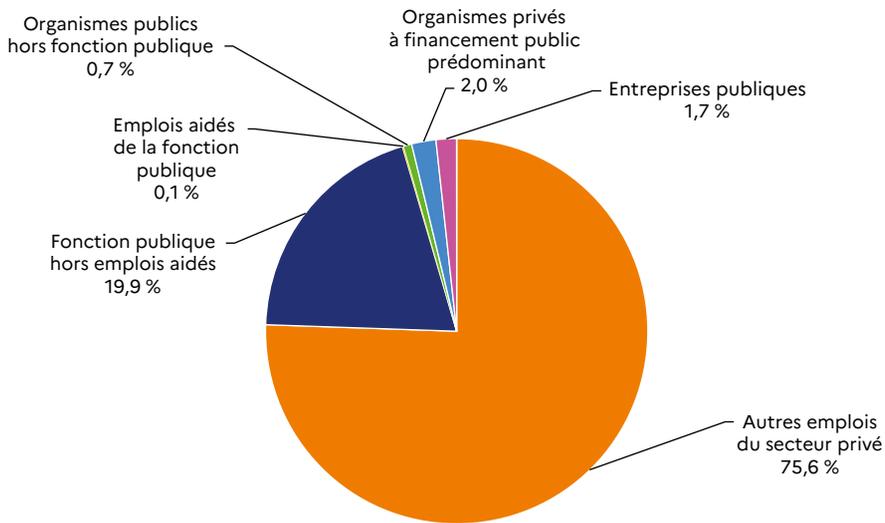
La fonction publique (hors bénéficiaires de contrats aidés) représente 19,9 % de l'emploi total (salariés et non-salariés) en France (hors Mayotte) (**Figure 1**). Ces agents sont employés, sous des statuts divers, par les services civils et militaires de l'État, les conseils régionaux, les conseils généraux, les communes, les établissements publics nationaux et locaux à caractère administratif, les hôpitaux publics, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et les autres établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Fin 2020, en France (hors Mayotte), hors contrats aidés, la fonction publique emploie 5,66 millions d'agents, soit 50 100 de plus que fin 2019 (voir **Sources et définitions**). En moyenne, entre 2011 et 2020, l'emploi public progresse au même rythme que l'emploi total (+ 0,5 % par an) [**Figure 2**]. Entre 2011 et 2019 et notamment à partir de 2015, l'emploi total a davantage augmenté que l'emploi public, mais en 2020, l'emploi public poursuit

<sup>1</sup> Direction générale de l'administration et de la fonction publique.

son augmentation (+ 0,9 %) à un rythme proche de celui des années précédentes tandis que l'emploi total baisse (- 0,9 %, y compris pour les non-salariés).

**Figure 1 : Place de l'emploi public dans l'économie au 31 décembre 2020**

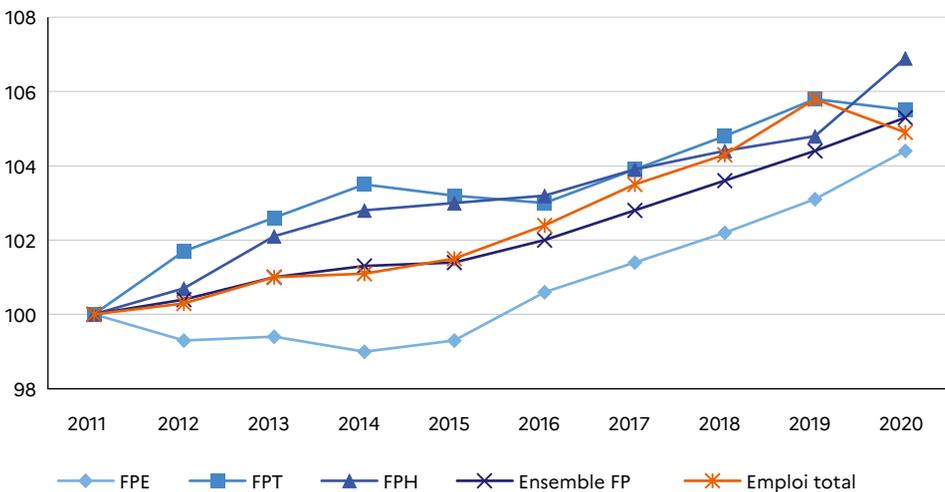


Sources : Siasp, Base tous salariés, Recme, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : France (hors Mayotte).

**Figure 2 : Évolution des effectifs des trois versants de la fonction publique depuis 2011**

Base 100 en 2011



Sources : Siasp, Insee. Estimations d'emploi, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ emploi FP : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Champ emploi total : Salariés et non-salariés des secteurs public et privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2020

Comme les années précédentes, la hausse de l'emploi public est en partie due au recrutement sous le statut de contractuel d'anciens bénéficiaires de contrats aidés. Néanmoins, cet effet est moins marqué que les trois années précédentes. En effet, parmi les 51 700 bénéficiaires de contrats aidés en activité fin 2019, 14 100 sont contractuels au sein du même versant fin 2020 ; ces passages vers le statut de contractuel étaient plus nombreux en 2019 (25 000) et en 2017 et 2018 (30 000). Cette baisse s'explique par la diminution progressive du nombre de bénéficiaires de contrats aidés. Parmi les bénéficiaires de contrats aidés fin 2019, trois sur dix sont devenus contractuels au sein du même versant en 2020. Cette proportion est stable par rapport à 2019.

La fonction publique de l'État (FPE), constituée des ministères, des établissements publics administratifs (EPA) nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement (EPL), emploie 45 % des agents (2,52 millions). La fonction publique territoriale (FPT), composée des collectivités territoriales et des EPA locaux, en emploie quant à elle 34 % (1,93 million). Enfin, 1,21 million d'agents (21 %) travaillent au sein des hôpitaux et établissements médico- sociaux de la fonction publique hospitalière (FPH).

Fin 2020, un cinquième des agents ne travaillent pas à temps complet (**Figure 3**). Cette situation est plus fréquente dans la FPT (25 %). Dans la FPE, le recours au temps partiel est moins développé (17 %) mais poursuit son augmentation (+ 0,4 point après + 1,2 point en 2019). Pondéré par leur quotité de travail en fin d'année, le nombre d'agents dans la fonction publique s'élève, fin 2020, à 5,26 millions en équivalent temps plein (ETP).

Enfin, l'évolution des effectifs en fin d'année ne rend pas compte de l'effet des années incomplètes. En prenant en compte les agents entrés en cours d'année ou ayant quitté la fonction publique avant la fin de l'année, le volume total d'emplois dans la fonction publique en équivalent temps plein annualisé (EQTP) atteint 5,30 millions en 2020. Il augmente moins vite que les effectifs physiques au 31 décembre : pendant les périodes de confinement dues à l'épidémie de Covid 19, notamment au printemps 2020, nombre d'embauches ont été gelées. Ainsi, dans la FPE, le volume de travail augmente de 0,4 % alors que les effectifs en fin d'année progressent de 1,3 %. Par ailleurs, dans la FPH, ce volume d'emploi augmente également moins rapidement (+ 1,2 %) que le nombre de salariés en fin d'année (+ 1,9 %), en raison de recrutements faits lors de la vague épidémique de fin d'année.

**Figure 3 : Effectifs physiques en nombre d'agents, en équivalent temps plein (ETP) et en équivalent temps plein annualisé (EQTP) dans la fonction publique**

	Effectifs physiques au 31/12/2020 <sup>(1)</sup>			ETP au 31/12/2020 (en milliers) <sup>(1)</sup>	EQTP annualisé en 2020 <sup>(2)</sup>	
	(en milliers)	Évolution 2019-2020 (en %)	dont à temps partiel (en %)		(en milliers)	Évolution 2019-2020 (en %)
Fonction publique de l'État	2 521,3	1,3	17	2 370,7	2 380,0	0,4
Fonction publique territoriale	1 931,8	-0,2	25	1 767,6	1 807,0	0,1
Fonction publique hospitalière	1 207,0	1,9	22	1 120,9	1 117,2	1,2
<b>Ensemble de la fonction publique</b>	<b>5 660,2</b>	<b>0,9</b>	<b>21</b>	<b>5 259,3</b>	<b>5 304,2</b>	<b>0,4</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessis.

(1) Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

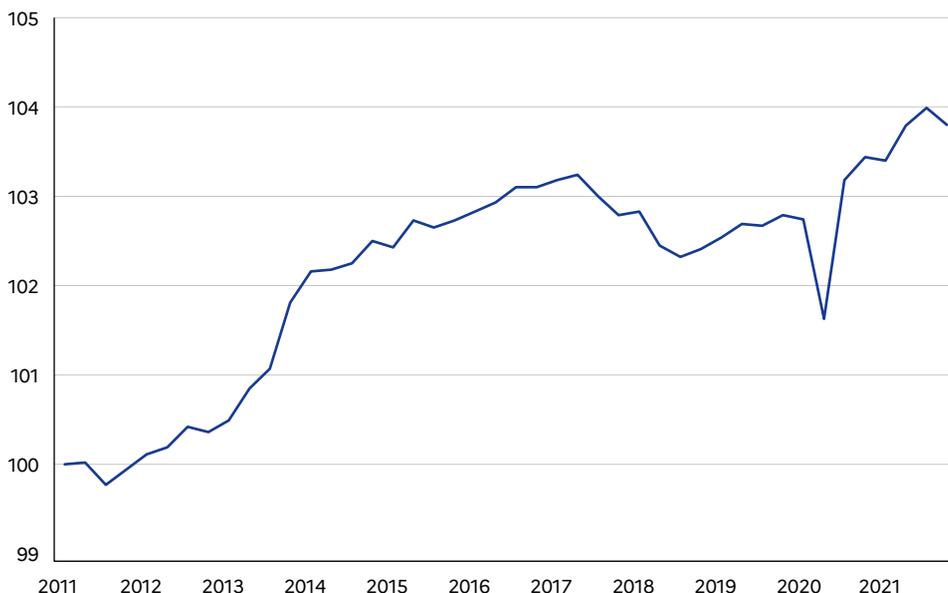
(2) Champ : Postes actifs dans l'année, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

### Encadré 1 : Les premières estimations d'emploi de 2021

D'après l'estimation de l'évolution de l'emploi trimestrielle publiée par l'Insee, la fonction publique enregistre une hausse de 19 800 emplois en 2021 (soit + 0,3 %) [Figure].

### Évolution des estimations trimestrielles d'emploi dans la fonction publique

Base 100 en 2011



Sources : Estimations d'emploi, Insee ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus.

Données corrigées des variations saisonnières en fin de trimestre ; niveaux d'emploi.

## L'augmentation des effectifs de la FPE est portée par les établissements publics

En 2020, hors bénéficiaires de contrats aidés, le nombre d'agents de l'État augmente de 31 400, soit +1,3 % (Figure 4). Cette augmentation est légèrement plus marquée qu'en 2019 (22 200 postes supplémentaires, soit +0,9 %). L'intégration comme contractuels d'anciens bénéficiaires de contrats aidés de ce même versant contribue à la hausse. Néanmoins, comme pour l'ensemble de la fonction publique, cet effet est moins prononcé qu'en 2019 : 8 100 agents sont concernés, après 17 300 en 2019.

Globalement, la hausse de l'emploi public est portée par les EPA et les EPLE (+6,6 %) tandis que l'emploi se replie légèrement dans les ministères (-0,2 %). Au ministère de l'Éducation nationale, l'augmentation des effectifs s'explique uniquement par une hausse de l'emploi dans ses établissements publics, en partie par le recrutement comme contractuels d'anciens bénéficiaires de contrats aidés. En 2020, ces conversions concernent principalement les EPLE (7 600), en lien avec la montée en charge prévue par la loi des recrutements (hors titre II) d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) directement par les EPLE<sup>2</sup>. Par ailleurs, environ 1 500 agents du ministère chargé des sports passent des ministères sociaux au ministère de l'Éducation nationale,

<sup>2</sup> Dans la suite de cette publication et dans les fiches complémentaires associées consultables en ligne sont regroupés sous le terme d'EPA l'ensemble des établissements publics nationaux hors établissements publics industriels et commerciaux, à savoir les EPA proprement dits, les EPLE (collèges et lycées), les autorités administratives indépendantes et les établissements publics à caractère scientifique et technique.

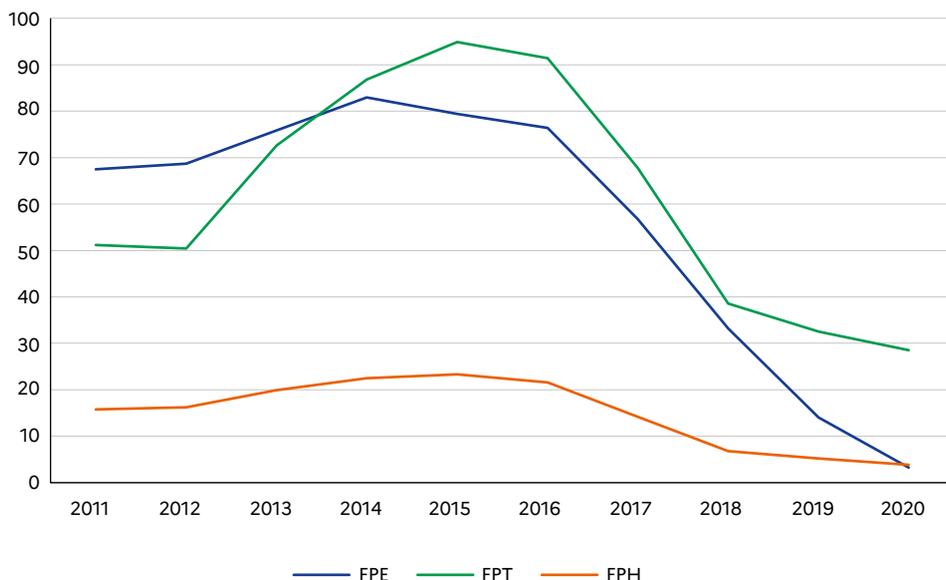
## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2020

**Encadré 2 : Les bénéficiaires de contrats aidés**

En 2020, 35 500 bénéficiaires de contrats aidés travaillent dans le secteur public sous contrat de droit privé, en nette baisse sur un an (- 16 200) [Figure]. Comme en 2019, le dynamisme de l'emploi public fait plus que compenser la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés. Ainsi, en les prenant en compte, l'emploi chez les employeurs relevant de la fonction publique augmente (+ 0,6 %).

**Nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans la fonction publique au 31 décembre**

en milliers



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, bénéficiaires de contrats aidés, France (hors Mayotte).

Ils sont 3 200 à travailler dans la FPE, contre 14 000 fin 2019. En prenant en compte ces contrats aidés, l'emploi augmente plus modérément (+ 0,8 %). Dans la FPT, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés continue de diminuer (- 4 000). En les prenant en compte, l'emploi territorial repart à la baisse (- 0,4 %) après une hausse en 2019. Enfin, ils sont 3 800 à exercer au sein de la FPH ; en les prenant en compte, l'emploi progresse de 1,8 % dans ce versant.

de la Jeunesse et des Sports. Au sein des ministères sociaux, ce transfert explique en grande partie la baisse de 9,9 % du nombre d'agents.

Au sein des EPA des ministères sociaux, la hausse des effectifs s'explique par les effectifs de Pôle emploi, établissement sous tutelle du ministère du Travail, qui augmentent fortement : + 5,9 %, soit + 3 100 dans un contexte, en 2020, de nette hausse du nombre de demandeurs d'emploi.

Au ministère de la Culture, un transfert en gestion d'environ 1 000 agents, entre le ministère qui gère jusqu'à présent ses fonctionnaires en poste au musée d'Orsay et au château de Versailles et ces établissements publics, explique l'écart d'évolution de l'emploi entre le ministère (- 9,8 %) et ses EPA (+ 3,4 %). Au total, au sein de ce ministère, la baisse de 600 postes s'explique par le contexte sanitaire (avec notamment la fermeture des musées en fin d'année) et par un moindre recours aux contractuels.

**Figure 4 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique de l'État**

	Au 31 décembre 2020		Évolution par rapport à 2019		Évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2020
	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)
<b>Ensemble FPE</b>	<b>2 521,3</b>	<b>100</b>	<b>31,4</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>
<b>Ensemble des ministères</b>	<b>1 966,3</b>	<b>78</b>	<b>- 3,0</b>	<b>- 0,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Ensemble des EPA</b>	<b>555,0</b>	<b>22</b>	<b>34,5</b>	<b>6,6</b>	<b>2,4</b>
<i>dont</i>					
Éducation nationale, Jeunesse, Sports, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	1 453,1	58	29,3	2,1	1,1
Ministère	1 055,7	42	- 1,0	- 0,1	0,5
EPA	397,4	16	30,3	8,3	2,7
Justice	92,5	4	1,8	2,0	2,1
Ministère	91,5	4	1,8	2,0	2,1
EPA	1,0	0	0,0	1,4	1,9
Culture	24,8	1	- 0,6	- 2,2	0,0
Ministère	9,7	0	- 1,1	- 9,8	- 1,7
EPA	15,1	1	0,5	3,4	1,2
Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	69,1	3	- 1,2	- 1,7	- 2,4
Ministère	47,9	2	- 1,6	- 3,2	- 4,4
EPA	21,3	1	0,4	2,0	4,5
Armées <sup>(1)</sup>	274,9	11	3,7	1,4	- 0,7
Ministère	266,4	11	3,5	1,3	- 0,7
EPA	8,5	0	0,2	1,8	0,4
Ministères économiques et financiers	146,8	6	- 3,0	- 2,0	- 1,6
Ministère	134,6	5	- 3,3	- 2,4	- 1,8
EPA	12,2	0	0,3	2,3	1,4
Intérieur et Outre-mer	302,3	12	1,8	0,6	0,6
Ministère	299,1	12	1,7	0,6	0,5
EPA	3,2	0	0,2	5,7	12,4
Ministères sociaux	98,6	4	0,4	0,5	0,1
Ministère	16,5	1	- 1,8	- 9,9	- 3,8
EPA	82,1	3	2,3	2,8	1,1

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) En raison d'un changement de périmètre des données du Recensement des agents de l'État (RAE) sur les militaires entre 2019 et 2020, les évolutions sur ce champ et les ministères des Armées et de l'Intérieur sont à considérer avec précaution.

Lecture : Au 31 décembre 2020, on compte 91 500 agents au ministère de la Justice, soit 4 % des effectifs de la FPE. Cet effectif est en hausse de 2,0 % par rapport au 31 décembre 2019 (+ 2,1 % de hausse moyenne par an depuis 2011).

Outre ces évolutions, conformément aux orientations du projet de loi de finances 2020, l'emploi augmente au ministère de la Justice (+ 1 800 postes, soit + 2,0 %). Cette augmentation se répartit entre les programmes budgétaires « administration pénitentiaire » (+ 900 postes) et « justice judiciaire » (+ 800 postes). Les effectifs du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer augmentent également (+ 1 800 postes, soit + 0,6 %). Cette hausse s'explique principalement du fait de transferts liés à la création du programme « Administration territoriale de l'État », par la fusion des programmes « Administration territoriale » et « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » ; ce dernier dépendait jusqu'alors des services du Premier ministre. Cette fusion vise à renforcer l'efficacité du fonctionnement des services déconcentrés par la mutualisation des moyens.

Enfin, les effectifs des ministères économiques et financiers (- 3 000, soit - 2,0 %) et de la Transition écologique et solidaire, du Logement et de l'Habitat durable (- 1 200, soit - 1,7 %) continuent de diminuer. Aux ministères

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2020

économiques et financiers, la baisse se concentre dans le programme budgétaire « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » (- 2 700 postes) et poursuit une tendance engagée depuis plusieurs années (- 20 000 postes en sept ans).

**Encadré 3 : Effectifs en poste à l'étranger**

La limitation du champ des données aux seuls agents en poste en France (hors Mayotte) entraîne l'exclusion d'une partie importante des effectifs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). En France, le MEAE compte 3 700 agents civils au 31 décembre 2020 (y compris EPA sous tutelle). Cependant, on compte également près de 10 400 agents civils du MEAE, à cette même date, en poste à l'étranger, donc non comptabilisés ici. Ces effectifs sont en baisse de 5,6 % en 2020. Ainsi, au total, les effectifs civils du MEAE en France et à l'étranger reculent d'environ 500 agents (- 3,6 %).

Les autres ministères sont moins présents à l'étranger. On y compte notamment 400 agents pour les ministères économiques et financiers, et 600 agents pour le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Un agent sur deux (hors agents affectés au ministère des Armées et dans les services de la Gendarmerie nationale) travaille dans un établissement d'enseignement, mais seuls sont concernés le ministère de l'Éducation et celui de l'Agriculture et de l'Alimentation (**Figure 5**). À l'inverse, les agents travaillant en administration centrale représentent seulement 4 % des effectifs ; ils sont néanmoins 60 % dans les services du Premier ministre et 95 % au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Par ailleurs, au sein des ministères de l'Intérieur et de la Justice, neuf agents sur dix travaillent dans les services déconcentrés. Enfin, dans les ministères sociaux et de la Culture, les agents travaillent très majoritairement dans les EPA, du fait de l'importance relative des effectifs de Pôle emploi pour les ministères sociaux et des effectifs présents dans les musées, monuments, conservatoires, etc. pour la Culture.

**Figure 5 : Répartition des effectifs physiques de la FPE au 31 décembre 2020 selon le ministère et le lieu de travail**

en %

	Lieu de travail				
	Administration centrale (y. c. services à compétences nationales)	Services déconcentrés	EPA	Établissements d'enseignement (EPL, écoles communales, établissements d'enseignement privé...)	Autres
Agriculture et Alimentation	5	20	19	53	3
Culture	15	10	73	0	2
Europe et Affaires étrangères	95	0	5	0	0
Ministères économiques et financiers	21	70	8	0	0
Éducation nationale, Jeunesse, Sports, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	0	4	19	77	0
Intérieur et Outre-mer	7	90	2	0	1
Justice	10	87	3	0	0
Services du Premier ministre	60	35	5	0	0
Ministères sociaux	5	12	83	0	0
Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	22	46	32	1	0
Total	4	22	20	54	0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, France (hors Mayotte). Hors agents affectés au ministère des Armées et dans les services de la Gendarmerie nationale. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2020, 5 % des agents du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation travaillent en administration centrale (y compris services à compétences nationales).

### En 2020, l'emploi dans la fonction publique territoriale est quasi stable

Hors contrats aidés, en 2020, le nombre d'agents territoriaux est quasi stable (- 0,2 %, soit - 4 100 agents) [Figure 6], et ce malgré le recrutement, au sein du même versant, de 4 500 anciens bénéficiaires de contrats aidés sous le statut de contractuel.

Dans le contexte de la crise sanitaire, les effectifs des organismes communaux baissent à nouveau (- 0,6 %) après une hausse en 2019. Par ailleurs, les effectifs reculent de 0,3 % dans les organismes départementaux. Ils continuent de progresser dans les régions (+ 2,1 %) à un rythme similaire à celui observé depuis 2011.

L'emploi continue d'augmenter dans les organismes intercommunaux (+ 0,3 %), mais à un rythme nettement inférieur à celui observé depuis 2011. Ils réunissent désormais 18 % des agents du versant contre 14 % en 2011. La hausse de l'emploi dans ces établissements est notamment liée à des transferts d'agents au sein du bloc communal : 5 800 agents y travaillent en 2020 alors qu'ils travaillaient fin 2019 dans des communes. Au total, les effectifs d'agents publics du secteur communal – qui regroupe communes, établissements communaux ou intercommunaux et les autres établissements locaux – reculent de 0,3 %.

Figure 6 : Évolution des effectifs de la fonction publique territoriale

	Au 31 décembre 2020		Évolution par rapport à 2019		Évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2020
	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)
<b>Organismes communaux</b>	<b>1 135,9</b>	<b>59</b>	<b>- 6,9</b>	<b>- 0,6</b>	<b>- 0,1</b>
Communes	1 009,8	52	- 5,2	- 0,5	0,0
Établissements communaux (CCAS, Caisse des écoles, etc.)	126,1	7	- 1,6	- 1,3	- 0,2
<b>Organismes intercommunaux</b>	<b>343,5</b>	<b>18</b>	<b>1,2</b>	<b>0,3</b>	<b>3,8</b>
Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre	272,3	14	1,5	0,6	4,7
Autres structures intercommunales	71,2	4	- 0,3	- 0,4	1,0
<b>Organismes départementaux</b>	<b>345,7</b>	<b>18</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 0,4</b>
Départements	275,9	14	- 0,4	- 0,2	- 0,6
Autres établissements départementaux	69,7	4	- 0,7	- 1,0	0,7
<b>Régions</b>	<b>96,9</b>	<b>5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>
<b>Autres EPA locaux</b>	<b>9,8</b>	<b>1</b>	<b>0,7</b>	<b>7,4</b>	<b>6,0</b>
<b>Total fonction publique territoriale</b>	<b>1 931,8</b>	<b>100</b>	<b>- 4,1</b>	<b>- 0,2</b>	<b>0,6</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2020, on compte 1 009 800 agents dans les communes, soit 52 % des effectifs de la FPT à cette date. Cet effectif est en baisse de 0,5 % par rapport au 31 décembre 2019 (stable depuis 2011).

### Dans la FPH, l'emploi augmente vivement en raison de la crise sanitaire

Hors contrats aidés, en 2020, les effectifs de la FPH ont augmenté de manière plus soutenue (+ 1,9 %) [Figure 7] que sur les dix dernières années (+ 0,7 % par an). Cette hausse s'explique par la nécessité de faire face au développement de la crise sanitaire à partir de mars 2020.

Alors que les années précédentes la hausse de l'emploi concernait davantage les établissements médico-sociaux que les hôpitaux publics, ces derniers, en 2020, voient l'emploi y augmenter à un rythme similaire (+ 1,9 %). La progression de l'emploi dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) est moins soutenue que l'évolution moyenne depuis 2010 (+ 4,1 %). À l'inverse, dans les hôpitaux, la hausse est particulièrement prononcée par rapport à la tendance sur dix ans (+ 0,4 %) ; et elle est plus soutenue pour les médecins (+ 2,6 %) que pour le reste du personnel.

## Évolution des effectifs de la fonction publique en 2020

Figure 7 : Évolution des effectifs de la fonction publique hospitalière

	Au 31 décembre 2020		Évolution par rapport à 2019		Évolution en moyenne annuelle entre 2011 et 2020
	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)
Total hôpitaux	1 054,5	87	20,0	1,9	0,4
<i>Médecins</i>	123,9	10	3,2	2,6	1,7
<i>Personnel non médical</i>	930,6	77	16,8	1,8	0,2
<i>dont personnel soignant</i>	654,9	54	11,7	1,8	nd
Établissements d'hébergement pour personnes âgées	109,3	9	2,0	1,9	4,1
Autres établissements médico-sociaux	43,2	4	0,8	2,0	3,2
<b>Total fonction publique hospitalière</b>	<b>1 207,0</b>	<b>100</b>	<b>22,8</b>	<b>1,9</b>	<b>0,7</b>

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP – SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2020, on compte 1 054 500 agents dans les hôpitaux, soit 87 % des effectifs de la FPH. Cet effectif augmente de 1,9 % par rapport au 31 décembre 2019 (+ 0,4 % de hausse moyenne depuis 2011).

nd : données non disponibles.

## Sources

Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique.

Le champ de l'étude porte sur les postes principaux au 31 décembre. Il s'agit, pour chaque agent, du poste actif et non annexe qu'il occupe à cette date (le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif s'il donne lieu à une rémunération d'activité ; il est non annexe si cette rémunération et le volume de travail associé sont suffisants. Certains salariés présents fin décembre deux années consécutives peuvent connaître des interruptions en cours d'année. Ils sont caractérisés par leur poste principal au 31 décembre. Pour le calcul du volume de travail, les salariés occupant au moins un poste non annexe en cours d'année sont caractérisés par leur poste principal annuel.

Le champ est la France hors Mayotte.

La qualité des données sur les militaires s'est dégradée à partir de 2018 : les postes des militaires ne disposent notamment plus d'un identifiant individuel commun avec les autres déclarations d'agents publics. Ainsi, lorsqu'un militaire occupe par ailleurs un poste secondaire dans la fonction publique, il n'est pas possible de repérer ce poste comme tel. En l'absence d'un identifiant commun, ces postes secondaires sont assimilés à des postes principaux, entraînant une surestimation de l'effectif total. À titre d'information, en 2017, 1 300 militaires occupaient un poste secondaire (non annexe, actif au 31/12) en France métropolitaine ou dans les DOM au sein de la fonction publique.

La nomenclature statistique des services de l'État a pour but d'identifier les différents types de services d'affectation des agents avec plusieurs niveaux de détail emboîtés. Le lieu de travail des agents publics dans la source Siasp est relié au répertoire des entreprises et des établissements géré par l'Insee (Sirene). Cette nomenclature s'appuie en premier lieu sur la structure juridique de l'établissement. Elle ne permet pas de classer les services d'affectation de la Gendarmerie nationale et des armées. Ainsi, elle n'identifie que les services civils et agrège l'ensemble des services de la Gendarmerie et des armées.

## Définitions

Le périmètre de la **fonction publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif, dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en trois versants : la fonction publique de l'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH). Le tracé de chaque versant s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Dans cette publication, les « **agents publics** » sont les salariés de la fonction publique, hors bénéficiaires de contrats aidés, car ces derniers sont des salariés de droit privé. Formellement, les apprentis ne sont pas des agents publics mais ils sont comptés avec eux dans cette publication.

Un **contrat aidé** est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides qui peuvent prendre la forme d'une subvention à l'embauche, de l'exonération de certaines cotisations sociales, d'une aide à la formation.

Un **contractuel** est un agent civil de la fonction publique qui n'est ni fonctionnaire ni bénéficiaire d'un contrat aidé, et qui ne relève pas des « autres catégories et statuts ».

Ces « **autres catégories et statuts** » relèvent de contrats particuliers non régis par les règles de droit commun des agents non titulaires stricto sensu. Cette catégorie recouvre principalement les enseignants d'établissement privé sous contrat et les ouvriers d'État dans la FPE, les assistants maternels et les collaborateurs de cabinet dans la FPT, les médecins dans la FPH et les apprentis dans les trois versants.

Un **fonctionnaire** est un agent civil ayant réussi un concours de la fonction publique ou devenu titulaire à l'issue d'un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours.

**L'équivalent temps plein (EQTP)** indique le volume de travail, mesuré comme le nombre d'heures rémunérées rapporté à une référence de nombre d'heures d'un temps plein et borné à 1 (des heures rémunérées non travaillées sont incluses, comme les congés de maladie ordinaire ou les autorisations d'absence rémunérées). Un agent travaillant à temps plein toute l'année compte pour 1, les autres comptent au prorata de leur quotité de travail par rapport à un temps complet et de leur durée de poste sur l'année.

Dans cette étude, le **temps partiel** regroupe les postes à temps partiel proprement dits et les emplois à temps non complet et incomplet. Un poste à temps partiel est un emploi à temps complet sur lequel l'agent choisit de ne pas travailler à temps plein (c'est-à-dire d'avoir un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle). Un emploi à temps non complet ou incomplet est un emploi permanent pour lequel le temps de travail offert est inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle.

## Pour en savoir plus

- Colin S., Pons Y. (2021), « Fonction publique de l'État : hors établissements d'enseignement et de recherche, 70 % des agents travaillent dans les services territoriaux dont 12 % au sein de l'administration territoriale de l'État et autant dans les établissements publics », Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2021, DGAFP.
- Donzeau N., Pons Y. (2022), « En 2020, l'emploi continue d'augmenter dans la fonction publique, notamment dans le versant hospitalier », *Insee Première* n° 1897, Insee, mars.
- Massis D. (2021), « En 2020, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale est en recul », *BIS* n° 160, DGCL, décembre.